

Lettre d'information : consentement à la participation à l'étude TreatPaCS

Cher(s) parent(s)/tuteur(s),

Votre enfant va commencer un traitement avec votre logopède qui participe à une étude scientifique sur le traitement du bégaiement chez les enfants d'âge préscolaire.

Avec le formulaire de consentement éclairé, nous souhaitons vous informer pleinement des détails de l'étude. Veuillez vous référer à ce document.

L'objectif de cette lettre d'information est de vous donner des conseils pratiques sur la manière de donner votre consentement :

- Le logopède vous expliquera l'étude lors de la première consultation.
- Au cours de cette consultation, on répondra à vos questions et on vous remettra le formulaire de consentement et une lettre d'information à emporter chez vous.
- Si vous souhaitez, vous pouvez lire ce formulaire de consentement complet où l'étude est expliquée en détail à la maison.
- Si vous avez des questions ou si quelque chose n'est pas clair, vous pouvez appeler ou envoyer un e-mail au logopède. Si vous le souhaitez, vous pouvez discuter du contenu de cette étude avec d'autres personnes de confiance telles que votre médecin traitant, votre famille ou vos amis.
- Vous avez décidé que votre enfant pourrait participer à l'étude ? Signez 2 copies du formulaire de consentement avec votre signature et la date ensemble avec le logopède au plus tard lors de la première session (ligne de base). Informez le logopède au moins 24 heures avant la première séance (ligne de base) que vous participez à l'étude afin que votre enfant soit randomisé.
- Vous ne pouvez enregistrer la vidéo de la parole de votre enfant qu'après avoir donné votre consentement à participer à l'étude. Vous pouvez la remettre au logopède lors du premier traitement.
- Lors du premier traitement, le logopède vous remettra un exemplaire original du formulaire de consentement avec sa signature et la date.

Cordialement,

L'équipe de l'étude TreatPaCS